

Comptes annuels consolidés 2009
Garde aérienne suisse de sauvetage

Bilan au 31 décembre

Actifs

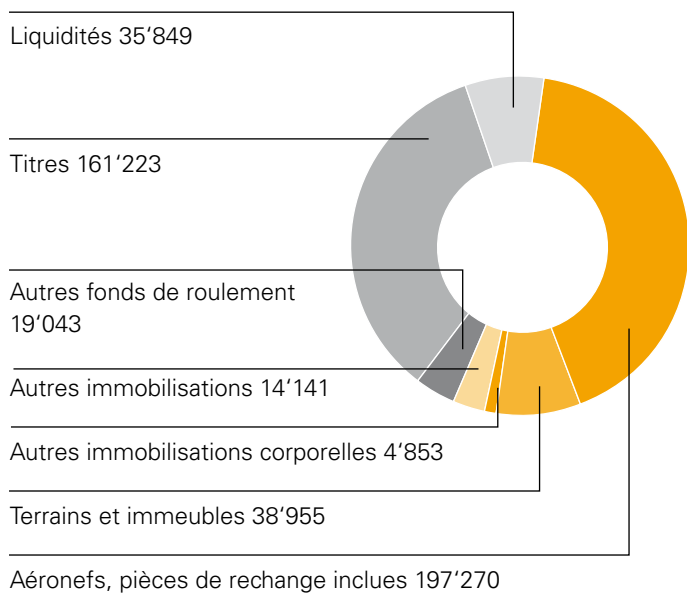
(en milliers de CHF)

		2009	%	2008	%
Fonds de roulement					
Liquidités	1.1	35'849	7.6	47'913	10.9
Titres	1.2	161'223	34.2	151'113	34.3
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	1.3	8'150	1.7	8'123	1.8
Autres créances	1.4	784	0.2	1'994	0.5
Réserves	1.5	6'364	1.4	6'018	1.4
Actifs transitoires	1.6	3'745	0.8	3'943	0.9
Total		216'115	45.9	219'104	49.8
Immobilisations					
Immobilisations corporelles					
– Aéronefs, pièces de rechange incluses	1.7	197'270	41.8	167'347	38.1
– Terrains et immeubles	1.8	38'955	8.3	36'633	8.3
– Autres immobilisations corporelles	1.9	4'853	1.0	3'777	0.9
Immobilisations incorporelles	1.10	2'124	0.5	1'308	0.3
Immobilisations financières	1.11	3'946	0.8	3'731	0.8
Actifs liés	1.12	8'071	1.7	7'987	1.8
Total		255'219	54.1	220'783	50.2
Total des actifs		471'334	100.0	439'887	100.0

2009

Fonds de roulement

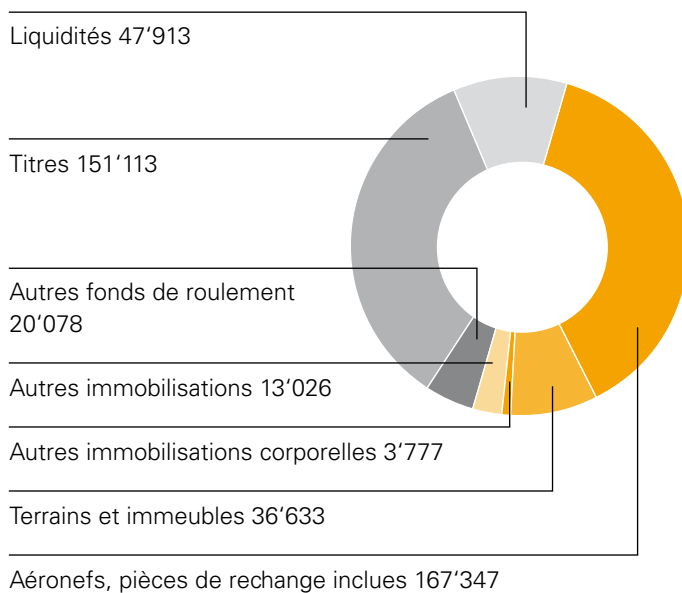
Immobilisations



2008

Fonds de roulement

Immobilisations



Passifs

(en milliers de CHF)

		2009	%	2008	%
Fonds étrangers à court terme					
Engagements sur livraisons et prestations à des tiers		6'630	1.4	3'273	0.8
Autres engagements à court terme	1.13	5'467	1.2	1'825	0.4
Passifs transitoires		1'336	0.3	3'907	0.9
Provisions	1.14	7'758	1.6	7'022	1.6
Total		21'191	4.5	16'027	3.7
Fonds étrangers à long terme					
Provisions	1.15	17'014	3.6	15'400	3.5
Total		17'014	3.6	15'400	3.5
Total fonds étrangers		38'205	8.1	31'427	7.2
Capitaux liés du fonds et de la fondation	1.16	6'164	1.3	7'046	1.6
Capital de l'organisation					
Capital versé	1.17	100	0.0	100	0.0
Capital réalisé libre	1.17	237'773	50.4	218'791	49.7
Réserve d'investissement	1.17	185'000	39.3	176'000	40.0
Capital réalisé immobilisé	1.17	4'092	0.9	6'523	1.5
Total		426'965	90.6	401'414	91.2
Total des passifs		471'334	100.0	439'887	100.0

2009

Fonds étrangers

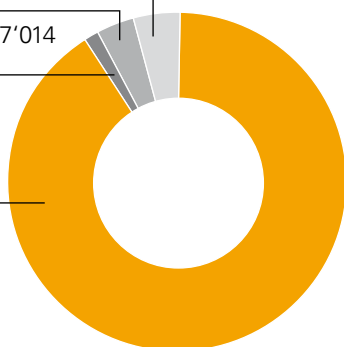
Capital de l'organisation

Fonds étrangers à court terme 21'191

Fonds étrangers à long terme 17'014

Capitaux liés du fonds et de la fondation 6'164

Capital de l'organisation 426'965



2008

Fonds étrangers

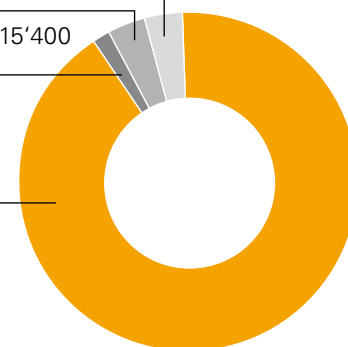
Capital de l'organisation

Fonds étrangers à court terme 16'027

Fonds étrangers à long terme 15'400

Capitaux liés du fonds et de la fondation 7'046

Capital de l'organisation 401'414

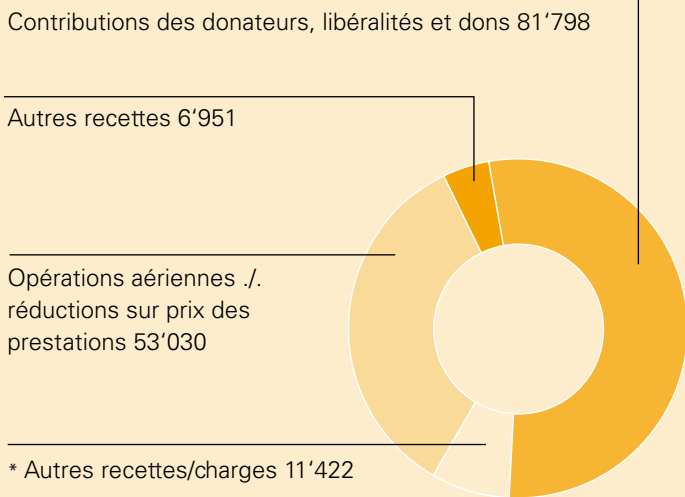


Compte d'exploitation

(en milliers de CHF)

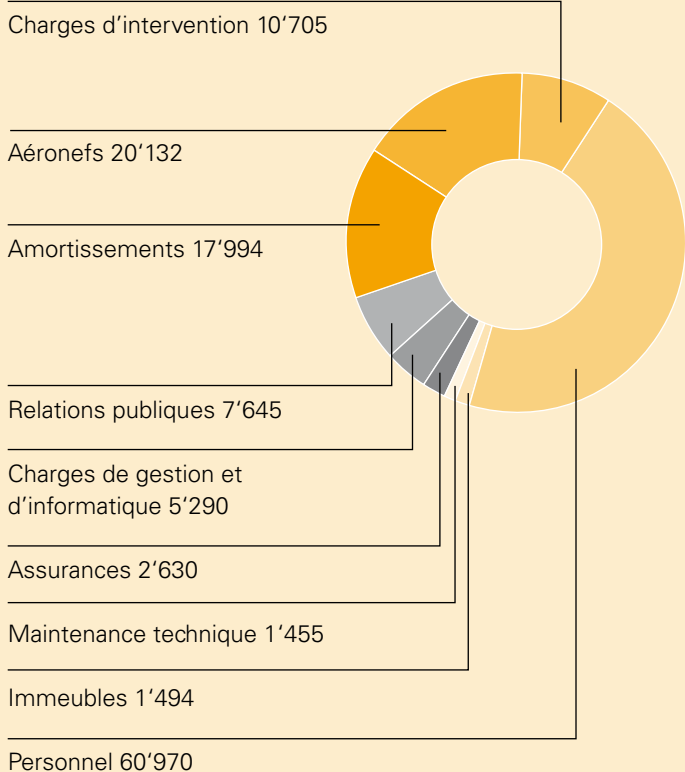
		2009	%	2008	%
Produits d'exploitation					
Contributions des donateurs, libéralités et dons	2.1	81'798	57.7	81'010	56.8
Opérations aériennes	2.2	64'183	45.3	65'608	46.0
Autres recettes	2.3	6'951	4.9	6'905	4.9
Réductions sur prix des prestations	2.4	-11'153	-7.9	-10'927	-7.7
Total		141'779	100.0	142'596	100.0
Charges d'exploitation					
Aéronefs	2.5	-20'132	-14.2	-23'465	-16.4
Charges d'intervention	2.6	-10'705	-7.6	-11'685	-8.2
Personnel	2.7	-60'970	-43.0	-55'092	-38.6
Immeubles	2.8	-1'494	-1.0	-1'502	-1.1
Maintenance technique, véhicules	2.9	-1'455	-1.0	-1'499	-1.1
Assurances	2.10	-2'630	-1.9	-2'529	-1.8
Charges de gestion et d'informatique	2.11	-5'290	-3.7	-4'746	-3.3
Relations publiques	2.12	-7'645	-5.4	-7'785	-5.5
Amortissements	2.13	-17'994	-12.7	-15'371	-10.7
Total		-128'315	-90.5	-123'674	-86.7
Résultat d'exploitation		13'464	9.5	18'922	13.3
Gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations	2.14	2'721	1.9	-206	0.0
Résultat financier	2.15	9'288	6.6	-33'424	-23.4
Résultats du fonds et de la fondation liés	2.16	-798	-0.6	86	0.0
Autres résultats	2.17	44	0.0	1'194	0.8
Impôt sur les bénéfices		-50	0.0	-38	0.0
Résultat annuel avant prélèvement sur/affectation au capital de la fondation liée		24'669	17.4	-13'466	-9.4
Prélèvement sur/affectation au capital de la fondation liée	2.16	882	0.6	-264	-0.2
Résultat annuel avant affectation au/prélèvement sur capital de l'organisation		25'551	18.0	-13'730	-9.6
Affectation au/prélèvement sur capital de l'organisation		-25'551	-18.0	13'730	9.6
Résultat annuel		0	0.0	0	0.0

Recettes 2009 (en milliers de CHF)



* essentiellement gains issus d'immobilisations financières

Charges 2009 (en milliers de CHF)



Commentaire

Le nombre de donateurs a augmenté de 3.3%. Tous les revenus des donateurs sont soumis à la TVA dans l'exercice sous revue. Grâce à des libéralités et des dons généreux, la somme des deux postes dépasse celle de l'année passée.

Les recettes des opérations aériennes sont en recul, notamment celles liées aux rapatriements en raison de la baisse du nombre des mandats.

La couverture des frais par nos propres prestations s'est établie à 46.7% (contre 49.8% en 2008).

Commentaire

Le prix en forte baisse du kérosène a eu un effet positif sur les comptes. De plus, les charges des aéronefs sont bien moins importantes que celles de l'année passée.

La masse salariale a été augmentée de 1.6% suite à des adaptations de salaire et des embauches.

Bien que le besoin en amortissements soit plus élevé suite à la mise en service de la nouvelle flotte d'hélicoptères de montagne, le résultat d'exploitation a pu être maintenu au niveau de 2008.

Flux de trésorerie

(en milliers de CHF)	2009	2008
Résultat annuel avant prélèvement sur/affectation au capital de la fondation liée	25'669	-13'466
Amortissements des immobilisations	17'994	15'371
Abandon de créances en faveur de donateurs, paysans de montagne et personnes en situation de détresse sociale	8'545	8'095
Pertes sur débiteurs	182	531
Augmentation des provisions	2'350	2'932
Gains/pertes sur placements financiers	-478	1'445
Gains/pertes résultant de la vente d'immobilisations	-2'721	206
Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	-8'757	-9'093
Augmentation des réserves	-346	-2'150
Diminution/augmentation des autres créances et transitoires	1'408	-970
Augmentation des engagements résultant de livraisons et de prestations	3'357	737
Augmentation des autres engagements et transitoires	1'071	1'621
Gains/pertes sur titres	-10'110	34'693
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	37'164	39'952
Investissements dans des aéronefs	-46'811	-32'826
Investissements dans des terrains et immeubles	-3'752	-2'540
Investissements dans d'autres immobilisations corporelles	-2'264	-2'185
Investissements dans des immobilisations incorporelles	-1'134	-715
Investissements et apports dans des actifs liés	-9	-11
Investissements dans des placements financiers	0	-50
Désinvestissements dans des titres	0	26'793
Désinvestissements dans des aéronefs	4'487	0
Désinvestissements dans d'autres immobilisations corporelles	67	186
Désinvestissements dans des placements financiers	0	25
Affectation des réserves de cotisation d'employeur à la fondation en faveur du personnel	188	170
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-49'228	-11'153
Diminution/augmentation des liquidités	-12'064	28'799
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	47'913	19'114
État des liquidités au 31 décembre	35'849	47'913

2009

Provenance des fonds (en milliers de CHF)



Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation
37'164

Affectation des fonds (en milliers de CHF)



Investissements (nets) 49'228

Diminution des liquidités 12'064

Commentaire

Le flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation se monte à 37 millions de CHF.

Les investissements comptent d'autres acomptes pour le remplacement de la flotte d'hélicoptères de montagne. Le montant total investi pour cette acquisition ce monte à 113.5 millions de CHF. Le processus d'achat se terminera dans le courant de l'année prochaine.

Les flux de trésorerie correspondent à la nouvelle norme Swiss GAAP RPC. Aussi le poste Augmentation autres fonds de roulement nets indiqué pour l'exercice 2008 a-t-il dû être restructuré.

Principes de la présentation des comptes

La présentation des comptes de la fondation Rega (Garde aérienne suisse de sauvetage) et de ses filiales est conforme aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21); elle donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats («true and fair view») et par conséquent, elle est également conforme aux directives correspondantes du ZEW0.

Les comptes annuels consolidés se réfèrent au principe du coût d'acquisition ou de fabrication, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels de la présentation du bilan sont présentés à la page 9.

Principes et périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés se basent sur les comptes individuels, établis selon des principes uniformes, de toutes les sociétés et fondations dans lesquelles la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote ou qu'elle contrôle par le biais du conseil de fondation (cf. point 1.16, p. 17).

Outre la Rega, les sociétés anonymes et les fondations suivantes font partie du périmètre de consolidation:

Société	Siège	Capital social en CHF	Participations		But social	Lien
			2009	2008		
Schweizerische Luft-Ambulanz AG	Kloten	100'000	100%	100%	Société d'exploitation d'aéronefs	Cons.
Airmed AG	Kloten	1'500'000	100%	100%	Détentrice des participations	Cons.
Caretel AG	Kloten	100'000	100%	100%	inactive	Cons.
Alp Air AG	Kloten	100'000	100%	100%	inactive	Cons.
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	Kloten				Fondation donatrice dont les produits sont versés à la Rega	Comb.

Cons. = consolidation intégrale Comb. = combinée

La consolidation du capital dans les sociétés anonymes s'effectue selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition («purchase method»). Les fonds propres des filiales, au moment de l'acquisition ou au moment de la création, sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable de leurs participations dans la Rega. Aucune des sociétés anonymes appartenant au périmètre de consolidation ne présente de survaleur (goodwill).

La fondation Rega nommant le conseil de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger en vertu des statuts, cette dernière est associée à la Rega, et son unique objectif est de reverser les produits du patrimoine de la fondation à la Rega, qui en dispose librement.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les recettes des sociétés consolidées (sociétés anonymes et fondations) sont entièrement comptabilisés. Les parts des actionnaires minoritaires dans le résultat et dans les fonds propres des filiales sont calculées en fonction du ratio de participation de ces dernières et indiquées séparément dans le bilan et le compte d'exploitation. Les éventuels gains intermédiaires sont éliminés.

Les sociétés dont le capital social est détenu par le groupe à hauteur de 20 à 49% figurent dans les comptes annuels consolidés comme des participations non consolidées aux fonds propres; fin 2006, aucune participation de cette nature n'existait. Les participations en dessous de 20% figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires. Elles sont indiquées au poste Immobilisations financières (cf. point 1.11, p. 15).

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les amortissements sont effectués, à l'exception de la propriété immobilière, de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou de fabrication, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. La limite d'activation se monte à 5'000 CHF, et à 3'000 CHF pour les biens d'équipement informatiques.

Les durées estimées d'utilisation des équipements sont:

Centre Rega, Kloten	50 ans	
Bâtiments des bases	35 ans	
Immeubles (agrandissement, installation)	20 ans	
Avions	15 ans	(20% valeur résiduelle)
Hélicoptères	8 ans	(20% valeur résiduelle)
Pièces de rechange pour les aéronefs	15/8 ans	(avions/hélicoptères)
Machines, installations	10 ans	
Mobilier	8 ans	
Véhicules automobiles	6 ans	
Télécommunication/radio	6 ans	
Appareils médicaux et d'intervention	4 ans	
Matériel informatique	4 ans	
Immobilisations incorporelles		
– Logiciels	4 ans	
– Concessions	5 ans	

Évaluation des titres

Les titres sont inscrits au bilan à la valeur boursière au 31.12.

Provisions

Les provisions sont constituées pour les engagements existants ou attendus ou dont le montant est incertain.

Le montant des provisions est basé sur l'évaluation par le conseil de fondation et correspond aux charges futures escomptées à la date de clôture du bilan.

Autres actifs / autres fonds étrangers à court et à long terme

Sans autre mention, les autres actifs et les autres fonds étrangers à court et à long termes sont indiqués à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Explications relatives au bilan

Actifs

1.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur compte de chèques postaux et en banque.

1.2 Titres

(en milliers de CHF)	2009	%	2008	%	Marges de fluctuation stratégiques*
Liquidité dans les dépôts	2'855	2	5'395	4	0–10%
Obligations en CHF	89'715	56	53'686	36	48–70%
Obligations en monnaies étrangères	–	0	22'285	15	0%
Actions Suisse	13'756	8	35'126	23	6–10%
Actions étranger	32'799	20	22'505	15	14–22%
Placements immobiliers indirects	22'098	14	9'876	6	11–17%
Placements alternatifs	–	0	2'240	1	0–4%
Total	161'223	100	151'113	100	

* Les marges de fluctuation stratégiques correspondent au Règlement de la Fondation Rega. Le règlement a été adapté au cours de l'exercice sous revue.

Les portefeuilles de titres sont gérés sous mandat par deux établissements bancaires et détenus comme réserve de liquidités en vue de l'acquisition de biens d'équipement.

Instruments financiers dérivés:

Comme l'année précédente, il n'existe aucun contrat ouvert sur l'exercice.

1.3 Créances résultant de livraisons et de prestations

(en milliers de CHF)	2009	2008
Créances envers des tiers résultant d'interventions (brut)	9'537	9'704
Ducroire	–1'571	–1'759
Autres créances résultant de livraisons et de prestations (net)	184	178
Total	8'150	8'123

Les créances envers des tiers résultant d'interventions sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur; toutes les créances issues d'interventions font l'objet de correctifs de valeur individuels. Il n'est pas effectué de correctifs de valeur forfaitaires pour les risques généraux d'insolvabilité.

1.4 Autres créances

(en milliers de CHF)	2009	2008
Autres créances envers des tiers	777	1'988
Autres créances envers des organisations liées	7	6
Total	784	1'994

Les autres créances sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur nécessaires.

1.5 Réserves

(en milliers de CHF)	2009	2008
Combustibles et adjuvants pour avions	691	748
Combustibles et adjuvants pour hélicoptères	4'011	3'790
Divers combustibles et adjuvants pour aéronefs	199	67
Télécommunication/radio	16	14
Vêtements	390	298
Matériel médical, médicaments	171	269
Matériel de bureau	119	86
Articles de kiosque et de publicité	560	538
Kérosène	207	208
Total	6'364	6'018

Les réserves sont inscrites au bilan à la valeur moyenne d'acquisition.

1.6 Actifs transitoires

(en milliers de CHF)	2009	2008
Prestations d'intervention (pas encore facturées)	2'773	3'123
Correctif de valeur sur prestations d'intervention non encore facturées	-277	-312
Autres actifs transitoires	1'249	1'132
Total	3'745	3'943

Cette position contient principalement les prestations d'intervention fournies mais non encore facturées. Le correctif de valeur déduit s'élève à 10% (sur la base de l'expérience des années précédentes).

1.7 Aéronefs, y compris pièces de rechange

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2009
Avions	126'348	–	–	–	126'348
Hélicoptères	124'812	24'597	–8'626	23'666	164'449
Acomptes versés sur les aéronefs	36'580	20'348	–	–23'666	33'262
Pièces de rechange	14'801	1'866	–347	–	16'320
	302'541	46'811	–8'973	–	340'379
Amortissements cumulés planifiés					
Avions	41'080	6'739	–	–	47'819
Hélicoptères	81'727	7'407	–6'918	–	82'216
Pièces de rechange	12'387	1'034	–347	–	13'074
	135'194	15'180	–7'265	–	143'109
Total	167'347	31'631	–1'708	–	197'270

Au 31.12.2009, les aéronefs suivants étaient en opération:

3 avions CL 604

6 hélicoptères EC 145

7 hélicoptères A 109 K2

5 hélicoptères AW 109 SP

Le montant de la couverture («agreed value») de l'ensemble de la flotte s'élève à 225 millions de CHF.

Dans le cadre de l'acquisition de 11 hélicoptères de montagne,

cinq appareils du type Agusta Da Vinci valant environ 47,3 millions de CHF ont été mis en service. Au 31.12.2009, 82,5 millions de CHF ont été dépensés sur le budget du projet de 113,5 millions de CHF, dont 1,9 millions de CHF pour les pièces de rechange. Pour ce qui est des sorties d'hélicoptères, elles concernent intégralement une machine de type A 109 K2, qui a subi un dommage total lors d'un accident. Voir également le commentaire au point 2.14.

1.8 Terrains et immeubles

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2009
Centre Rega, Kloten	25'084	142	–4	–	25'222
Bases d'intervention	29'417	52	–	503	29'972
Installations en construction	1'221	3'558	–	–503	4'276
Immobilier issu de donations	2'005	–	–	–	2'005
	57'727	3'752	–4	–	61'475
Amortissements cumulés planifiés					
Centre Rega, Kloten	7'788	732	–2	–	8'518
Bases d'intervention	13'222	656	–	–	13'878
Immobilier issu de donations	84	40	–	–	124
	21'094	1'428	–2	–	22'520
Total	36'633	2'324	–2	–	38'955

La valeur des assurances incendie s'élève à 39 millions de CHF, dont 25 millions pour le Centre Rega à Kloten. La couverture d'assurance prévue pour les biens mobiliers d'entreprise s'élève à 45 millions de CHF.

L'augmentation au poste Installations en construction concerne principalement la nouvelle construction sur la base de Lausanne.

1.9 Autres immobilisations corporelles

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2009
Matériel informatique	3'246	83	-30	-	3'299
Véhicules automobiles	1'394	303	-268	-	1'429
Mobilier	12'507	1'878	-1'125	-	13'260
	17'147	2'264	-1'423	-	17'988
Amortissements cumulés planifiés					
Matériel informatique	2'624	287	-28	-	2'883
Véhicules automobiles	716	178	-191	-	703
Mobilier	10'030	604	-1'085	-	9'549
	13'370	1'069	-1'304	-	13'135
Total	3'777	1'195	-119	-	4'853

1.10 Immobilisations incorporelles

Valeur d'acquisition (en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2009
Logiciels informatiques	4'277	1'134	-7	-	5'404
Concessions	2'595	-	-	-	2'595
	6'872	1'134	-7	-	7'999
Amortissements cumulés planifiés					
Logiciels informatiques	2'969	317	-6	-	3'280
Concessions	2'595	-	-	-	2'595
	5'564	317	-6	-	5'875
Total	1'308	817	-1	-	2'124

1.11 Immobilisations financières

(en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties	Amortissements/ Évaluation	État 31.12.2009
Participations	373	–	–	4	377
Actifs issus des réserves de cotisation des employeurs	3'358	369	–158	–	3'569
Total	3'731	369	–158	4	3'946

La Rega détient une participation de 4.9% au capital de la société Medcall SA, à Brüttisellen, ce qui lui confère 15.3% des droits de vote. Elle détient également des participations minoritaires (max. 10%) dans des entreprises partenaires.

Pour ce qui est des sorties, il s'agit de l'utilisation du fonds de bienfaisance des réserves de cotisation des employeurs.

Réserves de cotisation des employeurs (RCE)

(en milliers de CHF)	Valeur 31.12.2009	Constitution 2009	Usage 2009	Escompte 31.12.2009	Bilan		Résultat des RCE inclus dans les immobilisations financières et les charges de personnel	
					31.12.2009	31.12.2008	2009	2008
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	4'427	–	–188	670	3'569	3'358	211	–1'004
Total	4'427	–	–188	670	3'569	3'358	211	–1'004

Usage économique/ engagement économique et charges de prévoyance

(en milliers de CHF)	Excédent de couverture 31.12.2009	Part économique de Rega 31.12.2009	31.12.2008	Contributions limitées à la période	Charges de prévoyance incl. dans les charges de personnel 2009	2008
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	16'858	–	–	–	–	–
Fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	–	–	–	6'981	6'981	6'843
Total	16'858	–	–	6'981	6'981	6'843

1.12 Actifs liés

(en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées de revenus	Évaluation	État 31.12.2009
Actifs du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	829	9	75	913
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	7'158	–	–	7'158
Total	7'987	9	75	8'071

Les actifs et le fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder sont abordés plus en détail dans les commentaires relatifs aux passifs.

Les immeubles non commerciaux de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger ne sont pas librement disponibles et ne peuvent être

utilisés que dans le cadre des objectifs de la fondation. Selon les objectifs de la fondation, les produits générés sont versés à la Garde aérienne suisse de sauvetage. Les immeubles sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition.

Passifs

1.13 Autres engagements à court terme

(en milliers de CHF)	2009	2008
Fondation de prévoyance pour le personnel (avoir le 31.12.2009)	-185	-232
Autres engagements pour charges sociales	409	947
Charges de personnel imputées mais non encore versées	7	781
Avances clients	86	88
Divers	61	143
Envers des organisations liées	89	98
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega)	5'000	-
Total	5'467	1'825

1.14 Provisions (à court terme)

(en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2009
Charges de personnel	1'622	359	-323	-	1'658
Abandon de créance*	5'400	8'392	-7'692	-	6'100
Total	7'022	8'751	-8'015	-	7'758

* Interventions non facturées en faveur de donateurs, de paysans de montagne ou encore de personnes en situation de détresse sociale.

Le montant de près de 1.7 million de CHF pour le personnel contient le crédit d'heures supplémentaires et le solde de vacances du personnel au 31.12.2009.

La provision de 6.1 millions de CHF correspond à l'abandon moyen de créances pour les interventions en faveur de donateurs, de paysans de montagne et de personnes en situation de détresse sociale des cinq dernières années.

1.15 Provisions (à long terme)

(en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2009
Contrôles techniques	15'400	5'904	-3'496	-794	17'014
Total	15'400	5'904	-3'496	-794	17'014

Le poste Contrôles techniques contient les frais d'entretien cumulés de l'ensemble de la flotte au 31.12.2009.

Les travaux de maintenance sont effectués conformément à la réglementation European Aviation Safety Agency (EASA Part-145) et aux prescriptions du fabricant (cf. point 2.5, p. 19).

La Rega, la société Schweizerische Luft-Ambulanz AG et la fondation Ilse et Kurt Rüdiger sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice et le capital. Pour les autres sociétés, tous les charges

anticipées pour l'impôt sur le capital et le revenu ont été pris en compte dans les comptes annuels. Des réserves pour impôts latents sont constitués selon les taux en vigueur pour faire face à d'éventuelles divergences de données entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux; ceci n'avait pas été nécessaire pour l'exercice examiné ni pour l'exercice précédent.

1.16 Capitaux liés du fonds et de la fondation

(calcul de l'évolution du capital)

(en milliers de CHF)	État 1.1.2009	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2009
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	6'250	–	–882	–	5'368
Total	7'046	–	–882	–	6'164

L'objectif du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder consiste à verser ses revenus à la Garde aérienne suisse de sauvetage afin d'encourager les objectifs de celle-ci, tout en maintenant en permanence la substance du fonds. Ainsi, le capital du fonds ne peut être modifié que par d'éventuels versements l'alimentant. Les immobilisations financières liées inscrites à l'actif du bilan sont évaluées à leur valeur de marché.

Les différences de cours en résultant sont indiquées, avec les produits directs issus de la fortune du fonds, dans le compte d'exploitation de la Rega.

La modification du capital de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger s'explique par une perte subie l'année précédente et due à des travaux d'assainissement sur deux immeubles.

1.17 Capital de l'organisation

(calcul de l'évolution du capital)

(en milliers de CHF)	Capital versé	Capital réalisé libre	Réserve d'in- vestissement	Capital réalisé immobilisé	Total
État au 1.1.2009	100	218'791	176'000	6'523	401'414
Affectation à la réserve d'investissement	–	–9'000	9'000	–	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	25'551	–	–	25'551
Re-qualification du capital immobilisé au capital libre	–	217	–	–217	–
Réserves de cotisation des employeurs*	–	2'214	–	–2'214	–
État au 31.12.2009	100	237'773	185'000	4'092	426'965

* Les réserves de cotisation des employeurs affectées et rémunérées de l'exercice sous revue et des années précédentes sont transférées dans le capital réalisé libre.

La réserve d'investissement a été relevée de 9 millions de CHF. Elle indique le besoin en investissement futur nécessaire à la fin de l'exercice pour les actifs existants. Affichant 185 millions de CHF, elle correspond aux amortissements cumulés de l'ensemble des immobilisations.

Conformément au principe du Conseil de fondation consistant à investir au moyen des fonds propres, sans financement de tiers, ce montant doit être maintenu sous forme liquide, et tel était le cas au 31.12.2009.

Le montant du capital de l'organisation atteignant 427 millions de CHF, la Rega s'autofinance quasiment à 100%, conformément à sa stratégie. Cela signifie que le volume

d'investissement nécessaire pour l'exploitation de la Rega (somme de toutes les valeurs d'acquisition des immobilisations) peut être financé sans recours à des fonds de tiers.

Parmi les actifs et les passifs qui avaient été transférés lors de la création de la fondation Rega (ancienne association de la Garde aérienne suisse de sauvetage), le montant de 100'000 CHF a été repris comme capital versé.

Le capital réalisé immobilisé se compose des réserves de cotisation des employeurs (cf. point 1.11, p. 15) ainsi que des réserves légales des filiales.

Explications relatives au compte d'exploitation

2.1 Contributions des donateurs, libéralités et dons

(en milliers de CHF)	2009	2008
Contributions des donateurs	71'783	72'752
Héritages/legs	5'026	4'026
Dons et libéralités	4'989	4'232
Total	81'798	81'010

Le nombre de donateurs a augmenté de 3.3% par rapport à 2008. Depuis 2009, la TVA doit être payée en sus suite à un changement de pratique de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Cette charge (2.9 millions de CHF) est imputée à ce poste et entraîne une légère baisse des contributions des donateurs.

2.2 Opérations aériennes

(en milliers de CHF)	2009	2008
Hélicoptères	34'738	35'314
Avions	25'844	26'411
Avions de ligne	3'601	3'883
Total	64'183	65'608

2.3 Autres recettes

(en milliers de CHF)	2009	2008
Interventions avec des tiers (ambulances, avions affrétés)	5'261	5'476
Ventes d'articles publicitaires et autres	1'690	1'429
Total	6'951	6'905

2.4 Réductions sur les prix des prestations

(en milliers de CHF)	2009	2008
Abandon de créance sur les prestations en faveur des		
– donateurs	6'707	6'491
– paysans de montagne	985	847
– personnes en situation de détresse sociale	852	757
Plus-values/moins-values et ajustements de tarifs	-188	-170
	8'356	7'925
Escomptes et rabais	1'914	1'571
Pertes sur débiteurs	405	349
Liquidation/constitution de du croire	-222	182
Constitution de provisions pour interventions en faveur des donateurs	700	900
	2'797	3'002
Total	11'153	10'927

L'abandon de créances pour les prestations en faveur de donateurs et de paysans de montagne a augmenté de 354'000 de CHF. La moyenne sur cinq ans des provisions prévues à cet effet a augmenté de 0.7 million de CHF, à 6.1 millions de CHF.

2.5 Aéronefs

(en milliers de CHF)	2009	2008
Hélicoptères		
– Kérosène	2'456	2'874
– Composants et pièces de rechange	2'363	733
– Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	3'691	4'445
– Recours à des aéronefs de tiers (charters)	4'009	4'963
– Dépenses diverses liées à l'acquisition d'hélicoptères d'intervention en montagne	123	124
	12'642	13'139
Avion		
– Kérosène	3'917	6'344
– Composants et pièces de rechange	1'245	840
– Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	1'417	1'629
– Recours à des aéronefs de tiers (charters)	911	1'513
	7'490	10'326
Total	20'132	23'465

Le prix en forte baisse du kérosène a eu un effet positif sur les comptes. La réévaluation du stock de pièces de rechange pour les hélicoptères réalisée l'année passée avait entraîné une baisse des charges pour les composants et les pièces de rechange.

2.6 Charges d'intervention

(en milliers de CHF)	2009	2008
Prestations des partenaires d'intervention		
– Fondation Secours Alpin Suisse (organisation liée)	1'337	1'472
– Autres	1'608	1'821
Taxes de survol, de handling et d'atterrissage	3'499	3'682
Billets d'avion pour rapatriements par avions de ligne	2'487	3'032
Matériel d'intervention, médicaments	1'149	1'014
Frais d'intervention	566	583
Charges d'intervention directes diverses	59	81
Total	10'705	11'685

Fondée en octobre 2005, la fondation Secours Alpin Suisse est née de la collaboration entre la Garde aérienne suisse de sauvetage et le Club Alpin Suisse (CAS). L'objet principal de la fondation Secours Alpin Suisse est le sauvetage terrestre et l'aide d'urgence à des personnes accidentées ou malades dans des zones alpines ou difficiles d'accès en Suisse. Cette activité est donc complémentaire à l'intervention de la Rega. Le capital de la fondation Secours Alpin Suisse provient à 50% de

la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) et à 50% du Club Alpin Suisse (CAS). Le financement de la fondation est assuré par les recettes des interventions, les conventions de fourniture de prestations avec les cantons et les cotisations de la Garde aérienne suisse de sauvetage et du Club Alpin Suisse (CAS).

Compte tenu de la baisse d'activité, les charges d'intervention se sont aussi inscrites en recul.

2.7 Personnel

(en milliers de CHF)	2009	2008
Salaires	34'488	34'468
Indemnités de permanence et personnel temporaire	6'028	4'825
Charges sociales	11'198	11'164
Autres charges de personnel	9'256	4'635
Total	60'970	55'092

Au 31 décembre 2009, l'entreprise comptait 308 (301 en 2008) collaborateurs à temps plein et partiel (job count). La masse salariale de ces derniers a été augmentée de 2%.

Le poste Indemnités de permanence et personnel temporaire comprend les coûts liés aux médecins d'urgence externes appelés en renfort. Plusieurs nouveaux contrats ont été conclus avec des hôpitaux pendant l'exercice sous revue. En outre,

il a été nécessaire de procéder à des versements ultérieurs uniques pour le recours temporaire à des médecins d'urgence en 2007 et 2008, ce qui a entraîné une augmentation des charges de personnel supérieure à la moyenne.

Le poste Autres charges de personnel comprend une attribution de 5 millions CHF au Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega).

2.8 Immeubles

(en milliers de CHF)	2009	2008
Loyers	588	446
Chauffage, électricité, eau	308	328
Entretien	598	728
Total	1'494	1'502

Pour la première fois en ce qui concerne les coûts de location, les loyers de toute l'année de la base de Wilderswil sont portés en compte.

2.9 Maintenance technique/véhicules

(en milliers de CHF)	2009	2008
Maintenance technique	1'161	1'137
Véhicules automobiles	294	362
Total	1'455	1'499

2.10 Assurances

(en milliers de CHF)	2009	2008
Aéronefs	2'350	2'260
Autres assurances de choses	280	269
Total	2'630	2'529

2.11 Charges de gestion et d'informatique

(en milliers de CHF)	2009	2008
Gestion	3'103	2'650
Informatique	2'187	2'096
Total	5'290	4'746

2.12 Relations publiques

(en milliers de CHF)	2009	2008
Production et envoi du journal des donateurs 1414	5'140	5'873
Autres frais de promotion et de relations publiques	2'505	1'912
Total	7'645	7'785

Au cours de l'exercice sous revue, l'accent a été une nouvelle fois mis sur l'acquisition de nouveaux donateurs en Suisse romande. De nouveaux spots publicitaires pour la télévision et le cinéma ont été produits.

2.13 Amortissements

(en milliers de CHF)	2009	2008
Aéronefs	14'146	11'365
Pièces de rechange pour les aéronefs	1'034	789
Bâtiments	1'428	1'401
Autres immobilisations corporelles	1'069	1'037
Immobilisations incorporelles	317	779
Total	17'994	15'371

2.14 Gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations

(en milliers de CHF)	2009	2008
Bâtiments (Gsteigwiler)	–	–194
Véhicules et autres immobilisations corporelles	–55	13
Immobilisations financières	–	–25
Hélicoptères	2'776	–
Total	2'721	–206

L'hélicoptère de type A 109 K2 accidenté en 2008 était assuré à hauteur de 4.5 millions de CHF. Il reste de cette prestation d'assurance une valeur résiduelle de 1.7 millions de CHF.

2.15 Résultat financier

(en milliers de CHF)	2009	2008
Résultat financiers (net)	10'038	–32'786
Revenu locatif	36	103
Charges de gestion de fortune	–786	–741
Total	9'288	–33'424

2.16 Résultats du fonds et de la fondation liés

(en milliers de CHF)	2009	2008
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder		
– Recettes	87	–
– Charges (moins-values et frais bancaires)	–3	–178
	84	–178
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger		
– Recettes	759	739
– Charges	–1'641	–475
	–882	264
Total	–798	86

Les deux immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger ont subi d'autres travaux de rénovation et d'assainissement.

2.17 Autres résultats

(en milliers de CHF)	2009	2008
Autres résultats	44	1'194
Total	44	1'194

Les 1.2 millions de CHF inscrits pour l'exercice 2008 comprennent le remboursement de 0.8 million de CHF de l'avoir de l'impôt anticipé des années précédentes ainsi que des participations aux bénéfices d'assurances.

Données supplémentaires

Transactions et positions financières en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères ont été converties au cours en vigueur le jour de la transaction. Les plus-values et moins-values résultant de transactions en monnaies étrangères ont été portées au compte de profits et pertes, et les actifs et passifs en monnaies étrangères détenus à la date de clôture du bilan ont été convertis au cours de fin d'année. Les moins-values et plus-values provenant de cette conversion ont été portées au compte d'exploitation.

Charges pour les prestations fournies selon Swiss GAAP RPC 21

(en milliers de CHF)	2009	2008
Frais de projet		
– Charges d'exploitation	36'266	40'169
– Charges de personnel	53'104	48'410
– Frais de voyage et de représentation	1'003	940
– Frais d'entretien	4'324	4'280
– Amortissements	17'829	15'102
	112'526	108'901
Frais d'administration		
– Charges d'exploitation	1'555	1'231
– Charges de personnel	6'612	5'492
– Frais de voyage et de représentation	251	250
– Frais d'entretien	680	682
– Relations publiques/gestion des donations	6'526	6'849
– Amortissements	165	269
	15'789	14'773
Total	128'315	123'674

Les frais de projet représentent les coûts générés par les services assurant les interventions opérationnelles 24 heures sur 24.

Quant aux frais d'administration, ils regroupent toutes les prestations en rapport avec le suivi et la gestion des 2 millions de donateurs, y compris le traitement des dons, legs et libéralités individuels ainsi que la gestion d'un service d'assistance téléphonique. Cette position comprend en outre les charges découlant de la production et de l'envoi du matériel d'information détaillé, mais également les frais d'organisation et de conduite d'expositions, de journées portes ouvertes, de visites guidées et d'autres manifestations destinées au public. Ces charges sont calculées d'après la méthode recommandée par le ZEW. Certaines prestations centralisées liées à l'exploitation générale ont été comptabilisées séparément (service du personnel, installations techniques, finance et comptabilité, etc.).

Rémunération des membres des conseils de fondation et d'administration et transactions avec des personnes proches

La rémunération du président et des membres du Conseil de fondation repose sur le règlement «Rémunération du Conseil de fondation» promulgué par le Conseil de fondation de la Rega en juillet 2004 et approuvé par la surveillance fédérale des fondations en mars 2005.

Sur l'ensemble de l'exercice examiné, le montant total des jetons de présence et remboursements de frais versés aux 16 membres du conseil de fondation de Rega (incl. le président) pour une partie des dépenses encourues dans la préparation des séances, l'examen de documents et les représentations s'est élevé à 272'816 CHF (299'633 CHF l'année précédente).

La rémunération du Président du conseil de fondation pour ses tâches de relations avec les autorités et les partenaires, de direction et de préparation des activités du conseil de fondation et du comité ainsi que pour sa fonction de surveillance en matière d'application des décisions du conseil de fondation et de gestion s'est élevée à 90'000 CHF, comme l'année précédente. Aucun montant supplémentaire n'a été versé pour le travail du Président dans les divers organes et commissions spécialisées.

Comme en 2008, aucune transaction n'a été effectuée avec des personnes proches durant l'exercice examiné.

Engagements conditionnels et autres engagements financiers

Au 31 décembre 2009 a été déposée une obligation de garantie en faveur de:

Direction générale des douanes, Berne 100'000 CHF

Les engagements existants dans le cadre du remplacement partiel de la flotte d'hélicoptères se montent à 17.5 millions de CHF (62 millions de CHF en 2008).

En outre, la Rega détient des engagements financiers d'un montant de 11 millions de CHF (non escompté) environ pour des contrats de location et des droits d'usufruit jusqu'en 2050.

Créances éventuelles

La Rega est régulièrement le bénéficiaire d'héritages ou des legs lui sont promis. À la date de clôture du bilan le 31.12.2009, la Rega avait connaissance d'héritages et de legs ouverts de l'ordre de 5.4 millions de CHF.

Actifs imputés et type d'imputation

Aucun crédit en souffrance n'existait au jour de clôture des comptes.

Leasing

Les futures redevances de leasing d'exploitation pour les véhicules de service sont les suivantes:

	2010	2011	Total
CHF	32'273	5'154	37'427

Les redevances de leasing totales dues au 31.12.2008 se chiffraient à 117'019 CHF.

Événements survenus après la date de clôture

Aucun événement à affecter le compte de résultats de l'exercice 2009 n'est survenu après la date de clôture du bilan.

Évaluation du risque (CO 663b ch. 12)

Lors de sa réunion du 4.12.2009, le Conseil de fondation a réexaminé et mis à jour les «principes de la politique des risques» approuvés en 2008. Il a à cet égard suivi la proposition de la Direction et a en partie revu la pondération des 10 risques les plus importants dans une matrice.

Il n'est pas exclu que les risques connus et évalués soient pondérés de manière incomplète ou erronée, car des hypothèses ont parfois dû être posées en ce qui concerne les évaluations futures.

Rapport de l'organe de révision de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (Rega)



Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés au Conseil de fondation de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (Rega), Kloten

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (Rega), comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009. Selon la Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

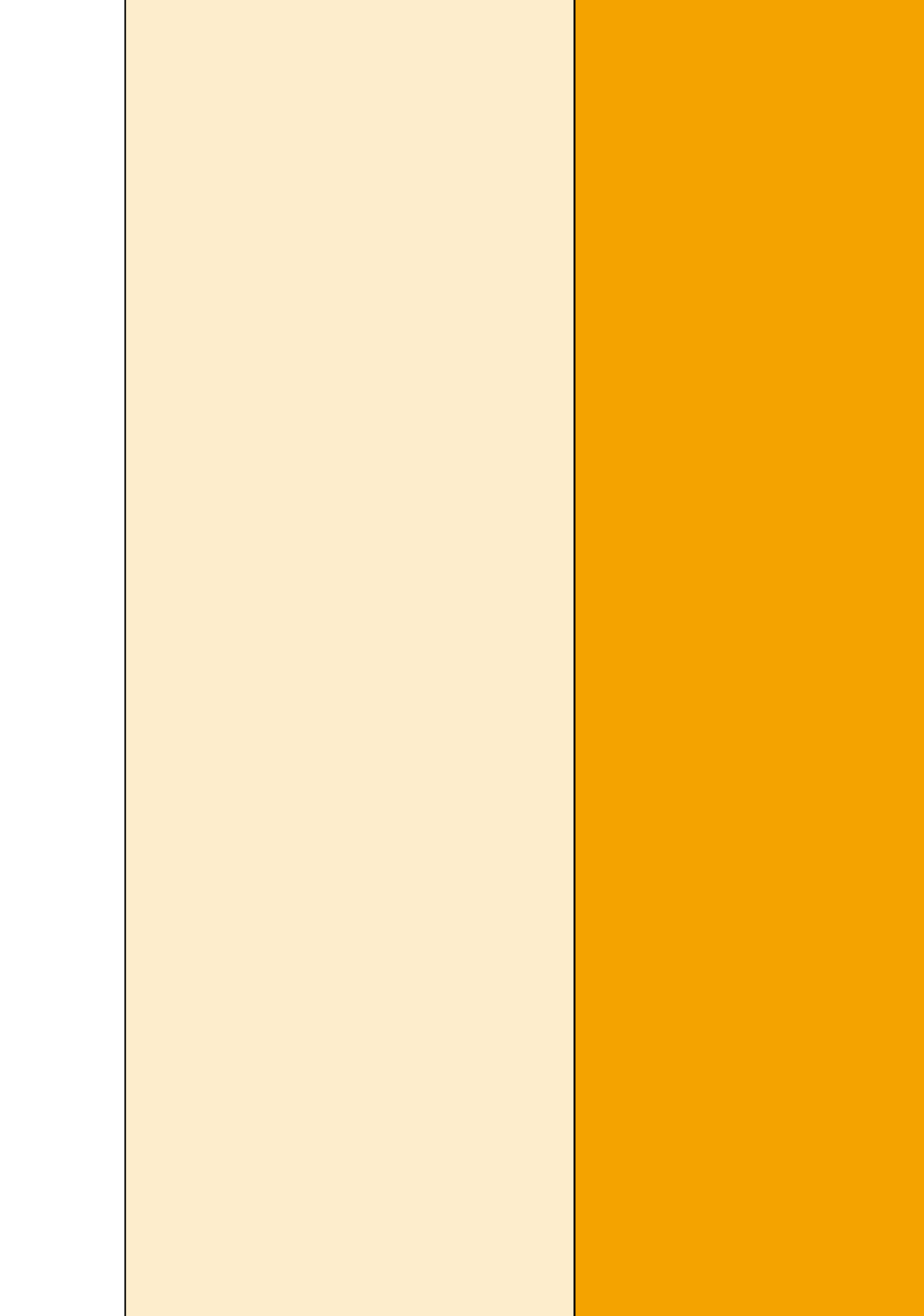
Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEWO soumises à notre contrôle sont respectées.

KPMG SA

Christoph Schwarz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Nicole Reize
Expert-réviseur agréée

Zurich, le 30 mars 2010



Garde aérienne suisse de sauvetage

Case postale 1414

8058 Zurich-Aéroport

Tél. 044 654 33 11

Fax 044 654 33 22

www.rega.ch

